

les pieds, dont il les dispensa en leur faisant payer quarante sols parisis qui leur sont dûs dans pareille occasion. Après les sermens, les prières & les ceremonies de cette Eglise, le Prelat fut mis dans un fauteuil, que quatre hommes éleverent sur leurs épaules, avec deux bâtons de Porteurs de Chaise, dont les quatre bouts étoient tenus par les quatre premieres dignitez de cette Eglise: On le porta ainsi processionnellement jusqu'auprés de la porte Bourgogne, où le Châpître de Saint Aignan prit congé de lui & se retira comme celui de Saintt Euveste l'avoit laissé au sortir de leur Eglise.

Mr. l'Evêque se mit dans un autre fauteuil de velours violet à frange d'or, élevé sur un marche-pied; & ayant fait appeler les quatre Barons qui devoient le porter de cette porte jusques à Ste. Croix sa Cathedrale, il se presenta quatre Gentilshommes, fondez de procuration des quatre Barons. Ces quatre Barons sont: le Roi, comme Baron d'Yèvre-le-Chastel, Mr. le Duc de Sully, & Mrs. les Marquis d'Acheres & de Rougemont. Quatre hommes préposés pour cela, éleverent l'Evêque sur les épaules, pendant que les quatre Barons ou leurs Procureurs, tenoient les quatre bouts des bâtons.

Lors qu'on fut devant l'ancienne porte de Bourgogne, on s'arrêta pour donner le tems au Presidial, qui étoit dans une maison voisine, tapissée de Fleurs de Lis, de venir faire ses complimens. Le President harangua le premier; ensuite le Lieutenant Criminel: le Prévôt des Maréchaux & le
Pré-